

# BERRE SOUTIENT L'UKRAINE



Ville de Berre l'Étang



**Mario Martinet,**  
Maire de Berre l'Étang

Depuis le 24 février 2022, le peuple souverain et démocrate d'Ukraine fait l'objet d'une violente agression armée imposée par le président russe. En dehors de dénoncer cette agression et de demander un cessez-le-feu, la Municipalité de Berre l'Étang organise un certain nombre d'initiatives pour venir en aide aux Ukrainiens auxquelles les Berrois sont invités à se joindre.

## Aide financière

C'est actuellement la priorité pour que les grandes organisations caritatives puissent acheter le nécessaire directement dans les pays européens aux frontières de l'Ukraine, où arrivent les réfugiés.

La municipalité vous suggère de choisir de faire vos dons :

- soit par **chèque** libellé à l'ordre de l'organisation que vous choisirez et **adressé directement par voie postale,**

- soit par le biais du **site internet de l'organisation choisie,**

- soit en déposant **votre chèque libellé dans une urne prévue à cet effet à l'accueil de l'Hôtel de ville** (notez « don urgence ukraine » et vos coordonnées au dos du chèque). Les chèques déposés en mairie seront adressés par la Municipalité à l'organisation que vous aurez choisie.

Il vous est proposé de faire vos dons auprès :

- du **Secours Populaire Français**

9/11 rue Froissart - BP 3303

75 123 Paris

01 44 78 21 00

info@secourspopulaire.fr

www.dons.secourspopulaire.fr/ukraine

- du **Secours Catholique**

106 rue du Bac - 75007 Paris

01 45 49 73 50

service.donateurs@secours-catholique.org

www.don.secours-catholique.org/urgence\_ukraine

- de la **Croix Rouge Française**  
CS 20011 - 59895 Lille cedex  
09 70 82 05 05  
www.donner.croix-rouge.fr/urgence-ukraine/

- de la **Fédération Nationale de la Protection Civile** - Tour Essor  
14 rue Scandicci - 93500 Pantin  
01 40 86 12 66  
don@protection-civile.org  
www.don.protection-civile.org  
virement:  
IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201  
6430 684 - BIC : CMCIFR2A  
Titulaire : FNPC Tour Essor  
14 Rue Scandicci 93500 Pantin.

**Ces 4 associations sont reconnues d'intérêt général.** Vos dons ouvrent donc droit à déduction fiscale sur votre impôt sur le revenu, qui varie en fonction de la somme donnée.

La Municipalité de Berre l'Étang fera, par ailleurs, un don versé directement au Fonds d'action extérieur des collectivités territoriales, géré par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

## Aide logistique, d'hygiène et santé, alimentaire, vestimentaire...

La réserve communale de sécurité civile tient des permanences pour recueillir les dons en produits des particuliers et des entreprises berroises, **les mardi, vendredi et samedi, de 10h à 12h et de 16h à 18h,** dans le hall d'entrée de la

piscine Claude Jouve, 774 avenue des hydravions. Le dispositif, opérationnel jusqu'à fin mars, sera adapté selon l'évolution de la situation.

En dehors de ces horaires, les dons sont à déposer au centre de secours (pompiers), avenue Joliot Curie.

**Les dons recueillis sont exclusivement ceux figurant sur la liste ci-dessous** (qui sera actualisée selon l'évolution des besoins). Les dons doivent être neufs ou propres et en bon état. Merci de joindre un papier libre avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone, mail).

## Logistique

Lits de camp, tapis de sol, sacs de couchage, plaids, couettes, matelas, oreillers, couvertures de survie, gourdes, vêtements, écharpes et bonnets, chaussons en caoutchouc, matériel électrique (projecteurs, lumières, rallonges, générateurs), tentes, piles, bougies, lampes-torches, briquets et allumettes, talkie-walkie, ruban adhésif.

## Hygiène et santé

Gels & savons corps, dentifrices, brosses à dents, couches & lait maternisé, lingettes humides, serviettes en papier, rasoirs, mousses à raser, serviettes hygiéniques, papier toilette, pilules de désinfection d'eau type aquatabs.

## Secours

Médicaments (non périmés), trousse de premier secours, gants à usage unique, lecteurs à glycémie, pansements hémostatiques, pansements, sparadrap, garrots, coagulant d'urgence, solutions antiseptiques, matériel médical (respirateur, défibrillateur, moniteur...), gants à usage unique, masques chirurgicaux, matériel de suture, blouses médicales, bandages élastiques.

## Denrées alimentaires non périssables

Pâtes, biscuits, céréales, conserves, huile, thé, café, sucre, petits pots bébés, bonbons et sucreries, vaisselles réutilisables, gobelets en plastique, gamelles de chantier, vaisselles et couverts en acier, serviettes en microfibre...

## Hébergement de réfugiés ukrainiens

Si vous souhaitez, si nécessaire, héberger des réfugiés ukrainiens dans des locaux vous appartenant, **merci de contacter le Centre Communal d'Action Sociale**  
04 42 74 93 94  
ccas.accueil@berreletang.fr

Votre proposition d'hébergement sera enregistrée avec précision en

précisant nature et quantité (nombre de logements et nombre de personnes pouvant être accueillies, type de logements, ...).

Elle sera transmise à la Préfecture des Bouches-du-Rhône qui assurera la mise en relation de l'offre d'hébergement et de la demande.

## Soutiens symboliques

- Un **registre de soutien** au peuple ukrainien est d'ores et déjà à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de ville, durant ses heures habituelles d'ouverture, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermeture à 18h le jeudi).

- Une banderole portant le slogan « **Nous sommes tous Ukrainiens !** » a été apposée sur la façade de l'Hôtel de ville.

- **Deux drapeaux Ukrainiens** flottent sur le toit du même bâtiment, **les autres drapeaux dans la ville sont mis en berne** et le resteront tant que le conflit durera.

- **La nuit, l'Hôtel de ville sera illuminé aux couleurs de l'Ukraine.**

## Jumelage

La Municipalité de Berre l'Etang est entrée en relation avec les autorités ukrainiennes pour envisager un **jumelage humanitaire avec la ville ukrainienne d'Ukraïнка**, de

caractéristiques similaires à celles de Berre l'Etang et que notre ville aidera après le conflit.

**Mario Martinet, maire de Berre l'Etang, invite les Berroises et les Berrois à se rassembler vendredi 11 mars, à 18h, devant l'Hôtel de ville** pour célébrer la Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme.

**Un rassemblement pour faire vivre le souvenir de tous les innocents assassinés pour leurs valeurs républicaines**, comme Samuel Paty.

Un rassemblement pour affirmer un total soutien au peuple démocrate d'Ukraine, qui subit la violence du terrorisme d'Etat de Monsieur Poutine.

**Poser d'autres questions**  
**Tél. 0 805 805 130 - Sms : 06 69 25 55 77**  
**Mail : le.maire@berreletang.fr**

